

Le jeu de la part variable



Depuis sa mise en place, la part variable est omniprésente dans le quotidien des salarié(e)s. **Sud Solidaires** a dès le départ dénoncé les risques engendrés par cette rémunération aléatoire et injuste privilégiant l'individualisme.

Des expertises indépendantes ont rapidement conforté nos analyses stipulant que la part variable contribue « à la mise en place de pratiques managériales déviantes génératrices de dysfonctionnements, de sous-qualité et de stress ».

Malheureusement, ces craintes affichées sont en-dessous de la réalité. Depuis l'instauration de la part variable, la politique salariale dans nos entreprises a été affligeante :

- Plus d'un an de perte de salaire pour chacun(e) d'entre nous,
- Des promotions sous-payées,
- Une absence de reconnaissance de l'expérience,
- Un accord de classifications diminuant certains minima annuels.

Aujourd'hui comme hier, **Sud Solidaires BPCE** réclame l'intégration de la part variable dans le salaire sous forme d'augmentation égalitaire.

La part variable est un élément de stress et d'épuisement permanents. Pour mettre à nu les ressorts malsains de cette usine à gaz faite pour isoler, opposer voire détruire les salarié(e)s, **Sud Solidaires** vous propose ce **Jeu de l'Oie** revu et corrigé.

Contre le jeu de l'individualité, nous vous proposons ce jeu de société * pour parler, réfléchir, résister mais aussi en sourire avec vos collègues de travail.

Pour ne plus être considérés comme des oies et les dindons de la farce salariale, tous ensemble changeons la loi du jeu !

À vous de jouer !

* Société : (n.f.)

Du latin *societas*, famille de *socius* « compagnon, associé, allié et voisin. »

Règle du jeu !

Le jeu compte 34 cases. Le premier arrivé à la case 34 a gagné, mais avec l'obligation de tomber pile sur cette case. Au cas où le joueur obtient au dé un score supérieur au nombre de cases le séparant de celle de la victoire, il devra reculer d'autant de cases supplémentaires.

En attendant sa version smartphone, le jeu de la part variable se joue avec un dé. Chacun leur tour, les joueurs lancent le dé et suivent les consignes indiquées sur les cases. Si un joueur tombe sur une case déjà occupée par un adversaire, ce dernier est renvoyé à la case d'où vient le joueur.

Pour une partie, 2 joueurs suffisent, même si vous êtes en sous-effectif !

Aurez-vous plus de facilité à arriver au terme de ce jeu que d'atteindre vos objectifs ?

Si vous gagnez, bravo ! Mais la chance sera-t-elle toujours de votre côté ?

Au jeu de la part variable, le risque est grand de perdre et de voir vos hiérarchiques ignorer votre investissement et vos efforts. Aussi, avec **Sud-Solidaires BPCE**, revendiquons ensemble un dispositif de reconnaissance de l'expérience acquise !

Et maintenant, à vous de jouer !



2019 : L'année de toutes les dérives

Si comme les années précédentes, les critères et les objectifs n'ont pas été dévoilés en temps utiles, 2019 a été le théâtre de modifications sans précédent.

Concernant la PV 2018 versée en 2019 :

Le critère « Appréciation Managériale, représentant 10% (pour mémoire les critères collectifs=50% et les critères individuels=40%) a disparu !

Comme l'indique son nom, ce critère devait être à la main du N+1 et récompenser l'esprit d'équipe, l'esprit d'initiative, l'adaptabilité et la qualité de service. Que nenni, le N+1 a perdu la main et tous ces critères qualitatifs sont balayés au profit d'un critère quantitatif supplémentaire.

Concernant la PV 2019 versée en 2020 :

Rien n'est acquis !

Même si vous vous échinez à atteindre vos objectifs, c'est le directoire qui, à la clôture de l'exercice, définira l'enveloppe consacrée à la part variable. Ce en fonction de l'atteinte des objectifs PNB, coût du risque, coût du capital. Autrement dit des critères stratégiques ou économiques sur lesquels vous n'avez nullement la main.

